



Montréal, le 27 août 2012

Monsieur Denis Labelle
Président
Monsieur Gervais L'Heureux
Directeur général
Association québécoise des organismes
de coopération internationale
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 540
Montréal (Québec) H2L 1L3

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 août dernier concernant la coopération internationale et je vous en remercie.

Les modifications majeures apportées aux orientations et au financement de l'Agence canadienne de développement international par le gouvernement fédéral à l'été 2011 ont affecté durement les organismes québécois de coopération internationale.

Je constate que les valeurs défendues par le gouvernement Harper au sujet des droits et libertés de la personne, de la condition des femmes ou de la place des entreprises privées dans le choix des pays retenus pour la coopération internationale canadienne ne sont pas celles défendues depuis longtemps par les Québécois. Les pays francophones africains, par exemple, ont été abandonnés par l'Agence canadienne de développement international allant ainsi à l'encontre de la politique internationale du Québec.

...2

Si le Parti Québécois est porté au pouvoir le 4 septembre prochain, le gouvernement du Québec déploiera tous les efforts pour que nous puissions prendre notre place dans le monde. En ce sens, le Québec se dotera d'une véritable politique étrangère qui fera une large place à la coopération internationale, car la solidarité internationale et l'entraide entre les peuples sont des valeurs fondamentales pour nous.

Dans cet esprit, le gouvernement du Québec exigera du gouvernement fédéral le rapatriement de la part québécoise du budget de l'Agence canadienne de développement international. En parallèle, nous jetterons les bases, avec les organismes de coopération et de solidarité du Québec, d'une future agence québécoise de coopération et de solidarité internationales.

Enfin, je suis sensible au fait qu'une majorité d'organisations de coopération du Québec ont été plongées dans une situation financière difficile à la suite des décisions arbitraires du gouvernement Harper. Aussi, un gouvernement du Parti Québécois étudiera rapidement les mesures nécessaires afin d'éviter que des organismes soient dans l'obligation de restreindre fortement leurs activités internationales ou de tout simplement fermer leurs portes. Ces mesures seront élaborées en collaboration avec les organisations de coopération.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La chef du Parti Québécois,



PAULINE MAROIS